

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 1 décembre 2022 - 19h00

Présents : DEBRIE Serge, ROBERT Ludovic, MARTIN Bénédicte, AUBERT Mylène, FIGUET Alain, FARRE Jean-François, PALISSE Jean-Baptiste, ESCOFFIER Gérard

Excusés : MEILLE Raphaël, SMAGUINE Renaud, DUMAS Renaud, DOMENICHINI Lucie

Secrétaire de séance : AUBERT Mylène et FIGUET Alain.

Compte rendu du Conseil Municipal du 27 octobre 2022 : APPROUVÉ à l'unanimité des conseillers présents

VIE DU CONSEIL

Etat Trésorerie

+148 635 euros

Bordereau des dépenses émises : 623 349 euros

Bordereau des recettes émises : 643 515 euros

Excédent : 20 166 euros

DECISION MODIFICATIVE :

Mouvement de crédit nécessaire au chapitre 65 du Budget Primitif 2022 pour effectuer le paiement d'une facture relative aux frais de fonctionnement du RPI destinée à Marsaz qui se présente comme suit :

Fonctionnement

	Dépenses
Chp 65/65541	+ 9 500
Chp 022/022	- 9 500

Bibliothèque concernant l'évolution des cotisations et des besoins informatiques :

Activités/Fonctionnement : 30 à 40 adhérents à la bibliothèque + intervention auprès des élèves de Bren. Ouverture 4H par semaine et tenue par des bénévoles.

La salle associative et la salle du conseil accueille les élèves de l'école de Bren pour plus de confort. Des après-midis contes sont organisés plusieurs fois dans l'année.

Besoin informatique : Ils souhaitent un ordinateur pour mieux communiquer avec la médiathèque et répondre aux statistiques.

Adhésion : 5 euros /adulte.

Le règlement de la cotisation s'effectue par chèque. Au vu des petites sommes à encaisser, la Trésorerie nous a demandé si nous souhaitons maintenir cette cotisation qui représente une somme dérisoire pour la commune (120€/an). Le SGC d'Annonay n'a plus les moyens humains de traiter les chèques de petits montants.

Mr le Maire suggère la gratuité pour l'accès à la Bibliothèque, pour les habitants de Bren.

Modification en conséquence du règlement intérieur de la Bibliothèque.

Vote POUR à l'unanimité de tous les conseillers présents.

Information sur la politique tarifaire eaux assainissement votée au dernier conseil d'agglo

Dans un souci d'harmonisation, Arche Agglo, va augmenter pour les habitations connectées à la station d'épuration, le prix de l'assainissement. L'assainissement revient à 1,09 euros/m³ aujourd'hui, augmentation de 10% / an jusqu'en 2032, ça sera 2,35 euros/m³.

Information SID

En Drôme, consommation de 67 GigaWH en 2022 soit 2,5 millions euros d'électricité mais après l'augmentation du prix de l'électricité, coût de 7,5 millions d'euros. Impact important sur les cotisations irrigation pour les entreprises agricoles.

Validation du CR du SIABH : syndicat mixte fermé qui gère les cours d'eau

Vote POUR à l'unanimité de tous les conseillers présents.

VOIRIE

*Corvée rangement de la salle des fêtes.

*Eclairage publique extinction de nuit – retour du SDED

M. Philibert du SDED a confirmé que c'était possible. Coût de 5 000 euros HT. Devis validé.

Actuellement, environ 3 000 euros de consommation électrique à l'année.

Courant 1^{er} trimestre 2023 : mise en place de l'extinction

*DECI point d'avancement date de réunion avec le syndicat des eaux

A définir

*Travaux de première urgence liés aux dégâts d'orage :

3 680 HT de travaux facture enlèvement terre, apport de graviers dans les chemins ravinés.

COMMISSION SOLIDARITE ET VIE COMMUNALE

*Bulletin municipal

En cours de finition, distribution à prévoir.

Vœux du maire le 29 janvier. Traiteur 4S de St Maurice l'Exil.

*Assurance santé proposition de la société AXA

Proposition de l'assurance AXA d'intervenir sur la commune pour proposer une assurance santé.

Si on a une forte demande des habitants de Bren, nous reprendrons contact avec eux.

BATIMENT-TERRAINS COMMUNAUX-VIE ECONOMIQUE-URBANISME-ENVIRONNEMENT-ASSAINISSEMENT-CADRE DE VIE

*Bornages de la Combe sud du terrain de foot.

Métrage définitif en cours.

ASSOCIATIONS-SPORT-LOISIRS

*Aménagements sous Mairie :

Accords de tous les financeurs à hauteur de 72% du coût total. Seul l'accord de la Région est en attente.

DP toujours pas validé.

*Demande concernant le terrain de foot :

Le terrain de foot est détérioré par une surutilisation (150 licenciés : environ 100 enfants et 50 adultes avec majoritairement des Brennois).

QUESTIONS DIVERSES

*L'association un bren de patrimoine se met en sommeil. Nous remercions les bénévoles pour leur travail.

*Réunion préparation de chantier pour le lotissement les Oches à 11H le 13 décembre.

*Formation PSC1 à Bren en janvier en salle des chênes.

La séance est levée à 20h40.

Prochain conseil : le 12 janvier à 19h00